

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 FEVRIER 2021**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Convocation du 18 février 2021.

L'an deux mil vingt et un, le 22 février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames, Véronique BOUCHARD, Karine BOUCHET, Sylvie DESBOURDELLES, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Isabelle MORESI, Chani PETIT,
Messieurs Diogène BATALLA, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER, Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Caroline BENOIT-GONIN (Pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Olivier CHAMBE (Pouvoir donné à Guy COLENT), Philippe DRAIS (Pouvoir donné à Elvine LEON), Frédérique MOLIGNEAU (Pouvoir donné à Karine BOUCHET).

Absent : Florence RIUS.

**2021-12/ AVIS SUR LE PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LES
COMMUNES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE**

Rapporteur : M.BATALLA

VU le rapport exposé par monsieur le Maire et annexée à la délibération,

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable au projet de PACTE DE GOUVERNANCE joint en annexe de la présente délibération.
- d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

Extrait certifié conforme à l'original.

Le maire,

Diogène BATALLA



